



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

mercredi 17 septembre 2025 à 18 heures 00

Le Maire communique :

La Population est informée que le Conseil Municipal se réunira en Mairie le **mercredi 17 septembre 2025 à 18 heures 00**.

Ordre du jour

- 1 - Procès-verbal de la séance du jeudi 19 juin 2025
- 2 - Convention d'occupation des sites Anse de Peyrefite avec le Conservatoire du Littoral
- 3 - Attribution d'une aide financière dans le cadre d'une demande OPAH selon convention en vigueur au profit de Mme Nicole COMAS
- 4 - Convention de servitude de réseaux souterrains avec ENEDIS sur la parcelle cadastrée section AK n°1138 - Installation borne IRVE GICB
- 5 - Suppression de la zone d'aménagement concerté (ZAC) La Réthorie
- 6 - Lancement de la procédure de renouvellement de la dénomination "Commune touristique" pour la Ville
- 7 - Engagement dans la démarche de mise en conformité visant l'obtention du nouveau label "Destination d'Excellence" en 2026 anciennement Marque Qualité Tourisme
- 8 - Lancement de la procédure de renouvellement du classement en catégorie 1 de l'EPIC Office Municipal de Tourisme de Banyuls-sur-Mer
- 9 - Convention de prestations de services avec l'Office de Tourisme Intercommunal Pyrénées Méditerranée (OTI PyMéd) pour la réalisation des classements de meublés de tourisme
- 10 - Mise à disposition de personnel pour les missions de "Démarche qualité" et "Evènementiel"
- 11 - Convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens avec l'EPIC Office de Tourisme - Avenant n°1
- 12 - Mise à jour du tableau des effectifs : suppressions de poste
- 13 - Participation à la protection sociale complémentaire santé des agents dans le cadre de la labellisation au 1er janvier 2026
- 14 - Fixation de la nature et de la durée des autorisations d'absence - Modification de la délibération n°13/mars/2023 du 9 mars 2023
- 15 - Mise à disposition de personnel communal auprès de la Commune de Cerbère
- 16 - Convention d'organisation et de financement relative au programme Ecopousse 2025-2026 avec le SYDEEL 66 et la société Eco CO2
- 17 - Convention d'occupation domaniale pour le déploiement et l'exploitation d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables - rue Camille Desmoulins
- 18 - Avenant à la convention de service commun "Entretien de l'éclairage public" avec la CCACVI - Modification de la délibération n°55/juil/2023 du 6 juillet 2023
- 19 - Don en faveur des communes sinistrées de l'Aude suite aux incendies du 5 août 2025
- 20 - Relevé de décisions de juin à août 2025
- 21 - Déclarations d'Intention d'Aliéner

Fait et affiché à BANYULS-sur-MER, 11 septembre 2025

Le Maire,

Jean-Michel SOLÉ